

Invitation à une activité de formation continue



Titre : L'ORL au quotidien - L'insomnie chez la personne âgée

No d'activité : 79654

Date : jeudi le 25 novembre 2021

Lieu : webinaire

Coordonnées :

Objectifs

L'ORL au quotidien

- Nommer et évaluer les principales affections ORL au srv: rhinosinusite aiguë et chronique, odynophagies;
- Reconnaître les urgences ORL au srv;
- Différencier la rhinite allergique des rhinites infectieuses - autant aiguë que chronique - et prescrire le traitement opportun;
- Diriger le patient vers un ORL au temps opportun.

L'insomnie chez la personne âgée

- Réviser la physiologie du sommeil de la personne âgée;
- Réviser les traitements non pharmacologique et pharmacologique de l'insomnie chez cette population;
- Discuter de l'insomnie dans les cas de démence.

Président de séance : Dre Cassandre Latourelle-Théberge

Horaire

2021-11-25	18:30	20:00	Conférence	L'ORL au quotidien	Dr Yanick Larivée, ORL
2021-11-25	20:00	20:15	Pause/Repas		
2021-11-25	20:15	21:45	Conférence	L'insomnie chez la personne âgée	Dr Simon Ducharme, neuropsychiatre

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Eisai, Covis Pharma



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.